

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 715 du 23 juillet 1951

n° 715

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 juillet 1951

Numéro JO

n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro

15 août 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Randrianasolo Louis de Gonzague, comptable contractuel au Service des Finances, une gratification de six mille francs (6.000 fr.), pour services rendus à l'Administration. Cette dépense est imputable au chapitre XIII, article 2, § I de l'exercice 1951.